

## Feuille d'information 134

# Prévention dans le domaine des soins (PDS) : valeur ajoutée des mandats complémentaires de sept projets pilotes PDS

## Analyse, conclusions et recommandations

### Résumé

Dans le cadre de l'évaluation de projets, sept projets de démarrage de Prévention dans le domaine des soins (PDS) de la période de soutien 2019-2022 ont démontré un potentiel permettant de mieux combler les lacunes de prise en charge par des mesures préventives ciblées. Par conséquent, ils ont bénéficié d'un soutien supplémentaire pendant deux ans de la part de Promotion Santé Suisse dans le domaine de soutien « Mandats complémentaires ».

La présente analyse dresse un bilan intermédiaire de la valeur ajoutée pour la PDS des sept mandats complémentaires achevés dans les quatre catégories d'objectifs « Extension/Multiplication », « Pérennisation/Implémentation », « Financement durable » et « Amélioration qualitative/Appfondissement ». Des progrès ont été réalisés dans toutes les catégories en ce qui concerne la portée, l'ancrage institutionnel, les tableaux cliniques nouvellement intégrés, les solutions de financement ou un « modèle d'affaires » viable.

Conclusion : ces mandats ont mis en évidence qu'un soutien complémentaire ciblé mobilisant des moyens limités pouvait apporter des contributions essentielles au développement structurel et qualitatif d'interventions préventives dans le domaine des soins. Afin de pérenniser les prestations de prévention à l'avenir, des stratégies d'implémentation et de financement devraient être systématiquement intégrées dans les concepts de projet, par exemple dans les demandes de soutien de projets PDS soumises à Promotion Santé Suisse.

## 1 Introduction

Depuis son lancement en 2019, le programme de soutien de projets PDS finance des projets en phase d'initialisation dans le domaine de soutien II en vue de développer et de tester des interventions innovantes. Pendant deux ans, ces projets dits « de démarrage » reçoivent un montant annuel de 100 000 CHF. Sept projets de démarrage issus des deux premiers cycles de soutien 2019-2021 et 2020-2022 ont révélé, dans le cadre de l'évaluation de projets, un potentiel permettant de mieux combler des lacunes dans la prise en charge par des mesures préventives indi-

### Table des matières

1	Introduction	1
2	Finalité et objectifs des mandats complémentaires	2
3	Prestations et résultats des mandats complémentaires	4
4	Valeur ajoutée des mandats complémentaires pour la PDS	11
5	Bibliographie	15

viduelles. Ils ont ainsi bénéficié d'un soutien supplémentaire de deux ans de la part de Promotion Santé Suisse dans le cadre du domaine de soutien «Mandats complémentaires».<sup>1</sup>

Le bilan intermédiaire vise à présenter la valeur ajoutée pour la PDS des sept mandats complémentaires achevés et, en parallèle, à rendre compte de l'utilisation des fonds engagés. La présente analyse met en évidence les résultats obtenus au niveau output. Elle se base principalement sur les demandes de projet et les rapports annuels des mandats complémentaires. Les prestations de projets ont été validées et vérifiées ponctuellement par les professionnel-le-s de l'équipe PDS dans le cadre de l'accompagnement de projets.

## 2 Finalité et objectifs des mandats complémentaires

Les mandats complémentaires du soutien de projets PDS visent à clarifier le potentiel et l'efficacité d'un objectif ou d'une mesure spécifique par les porteur-euse-s de projets et à en préparer la mise en place dans le système de soins (Promotion Santé Suisse, 2024a). Il s'agit ici en premier lieu d'approfondir ou de développer, au cours de la phase de transition, des mesures de projets PDS déjà engagées dans la phase d'initialisation.

Les objectifs de projet ont été attribués à des catégories d'objectifs à des fins d'analyse. Le [tableau 1](#) donne un aperçu des sept mandats complémentaires examinés et indique les catégories d'objectifs associées.

La plupart des mandats complémentaires poursuivent plus particulièrement des objectifs de la catégorie «**Extension/Multiplication**». Ils visent à diffuser à plus large échelle les interventions préventives, dont le potentiel a été attesté dans la phase d'initialisation, au profit des personnes bénéficiaires, que ce soit dans le canton d'origine (diffusion régionale), par l'extension à d'autres cantons (diffusion supracantonale) ou à d'autres langues nationales (diffusion à l'échelle d'une région linguistique).

Pour trois projets, les objectifs principaux relevaient de la catégorie «**Pérennisation/Implémentation**». Dans ce cas, il s'agit de renforcer l'ancrage institutionnel de l'offre dans le domaine des soins et de promouvoir son acceptation et utilisation auprès des acteur-trice-s du système de santé. La catégorie d'objectifs «**Financement durable**» (trois projets) est étroitement liée à la précédente. Le but ici est de rechercher des moyens de rendre l'offre indépendante du financement par Promotion Santé Suisse. La mise en œuvre de ces deux catégories devrait idéalement aboutir à un «modèle d'affaires» viable, à même de garantir sur le long terme la disponibilité de l'offre pour les groupes cibles.

Quatre des mandats complémentaires poursuivaient également des objectifs principaux de la catégorie «**Amélioration qualitative/Approfondissement**». Celle-ci a pour but d'améliorer qualitativement l'offre et sa documentation et de tester son application éventuelle à d'autres tableaux cliniques.

<sup>1</sup> Un aperçu des projets soutenus se trouve sous <https://promotionsante.ch/prevention-dans-le-domaine-des-soins/soutien-de-projets/projets-soutenus> (dernière consultation le 29.10.2025).

TABLEAU 1

**Mandats complémentaires et objectifs**

- Objectifs principaux
- Objectifs secondaires

Mandat complémentaire	Catégories d'objectifs du mandat complémentaire			
	Extension/ Multiplication	Pérennisation/ Implémentation	Financement durable	Amélioration qualitative/ Approfondissement
<b>Je me bouge pour ma santé</b> Plateforme facilitant l'accès à des offres d'activités physiques adaptées (Exécution : diabètevaud, VD)	●	●	●	
<b>Pro PCC+</b> Mise en œuvre efficiente du plan de crise conjoint en psychiatrie (Exécution : Réseaux Santé Vaud, VD)	●	●	●	●
<b>Nutrition, santé et migration</b> Prévention des MNT chez les personnes migrantes par des agent-e-s de santé communautaires (Exécution : Agents de Santé, GE)	●	●	●	●
<b>KOMPASS</b> Acquisition de compétences d'autogestion par les personnes atteintes de troubles musculo-squelettiques par le biais des AM/CMA (Exécution : Ligue suisse contre le rhumatisme)	●		●	●
<b>Starke Familie</b> Intervention précoce auprès des familles avec de jeunes enfants en surpoids (Exécution : Association obésité de l'enfant et de l'adolescent AKJ)	●	●		●
<b>Selbstcheck gesundheitskompetente Organisation</b> Un outil d'auto-évaluation pour les organisations de soins de base (Exécution : Fondation Careum)	●			●
<b>Daheim statt Heim</b> Promotion de l'autogestion des personnes âgées lors de soins stationnaires de courte durée (Exécution : Haute école spécialisée de Suisse orientale, SG)	●	●		●

Sources : demandes de projet des mandats complémentaires

### 3 Prestations et résultats des mandats complémentaires

Sur les pages suivantes sont présentés l'orientation générale de chaque projet, les objectifs des mandats complémentaires ainsi que leurs prestations et résultats.

#### Projet « Je me bouge pour ma santé »

##### Plateforme facilitant l'accès à des offres d'activités physiques adaptées

Le but du projet pilote (2019-2021) était de centraliser les offres existantes d'activités physiques adaptées (APA) dans le canton de Vaud sur un seul et même site pour permettre aux personnes sédentaires et/ou atteintes de maladie chronique de trouver facilement les prestations adaptées à leurs besoins ainsi que pour les professionnel-le-s de leur proposer une activité physique.

##### Résultats de la phase d'initialisation

Le résultat de ce projet a été le développement de la plateforme [www.jemebouge.ch](http://www.jemebouge.ch), qui comprenait plus de 300 offres d'activités physiques et qui a été utilisée par plus de 800 personnes par mois dans le cadre de la phase d'initialisation jusqu'en 2021.



##### Objectifs du mandat complémentaire (2022-2023)

###### Extension, pérennisation et financement durable :

- Extension de l'offre aux cantons de Neuchâtel et du Jura.
- jemebouge.ch devient progressivement la plateforme de référence pour les offres d'activités physiques adaptées dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura.
- Des possibilités de financement durable sont examinées et des procédures de demandes sont engagées.



##### Prestations et résultats du mandat complémentaire

- Un partenariat a été mis en place avec les cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi qu'avec les prestataires d'APA actifs dans ces cantons. Leurs offres d'activités physiques ont été répertoriées et intégrées à la plateforme (JU : 56 offres ; NE : 87 offres).
- Conformément à un plan de communication, les prestataires d'APA, les médecins prescripteurs/thérapeutes, les organisations de patient-e-s et enfin le grand public ont été informés de l'existence de la plateforme dans les trois cantons via différents canaux (presse écrite, radio, internet, réseaux sociaux, flyers, affiches, tenue de stands, conférences, etc.).
- En 2022-2023, environ 26 000 utilisateur-trice-s potentiel-le-s des cantons de VD, NE et JU ont visité la plateforme, soit une moyenne mensuelle de 1083 personnes. En 2023, 12% des inscriptions aux offres d'activités physiques provenaient de personnes des cantons de NE et JU.
- La mise en place de possibilités de financement durable a été initiée en collaboration avec les cantons de VD, NE et JU.

## Projet «ProPCC»

### Promotion et implantation efficiente du Plan de Crise Conjoint

Le projet «Promotion et implantation efficiente du Plan de Crise Conjoint» a pour objectif la promotion et la mise en œuvre efficiente du plan de crise conjoint (PCC) en psychiatrie. Le PCC est une forme de déclaration anticipée qui doit aider les personnes concernées, leurs proches, et les professionnel-le-s à agir plus rapidement et de manière plus appropriée dès les premiers signes de crise psychique et/ou addictologique.

### Résultats de la phase d'initialisation

Cet instrument a été introduit dans le cadre du projet pilote (2019-2021) dans 21 institutions partenaires du canton de Vaud. Selon l'auto-évaluation, l'utilisation du PCC a eu un effet positif sur l'évolution de la maladie en favorisant l'autodétermination et l'auto-gestion des troubles. Lorsqu'il est rédigé en prévision de la sortie d'hôpital, le PCC contribue à réduire significativement les réadmissions précoces et les réadmissions sous contrainte après neuf mois.



#### Objectifs du mandat complémentaire (2022-2023)

##### Extension et pérennisation :

- Étudier la faisabilité et la pertinence de la diffusion du PCC dans les domaines de la pédopsychiatrie, de la psychogériatrie, voire du handicap mental dans le canton de Vaud. La possibilité et la manière de promouvoir la diffusion du PCC dans d'autres cantons de Suisse romande sont également visées.
- Pérennisation en psychiatrie adulte dans le canton de Vaud grâce à la présentation régulière des résultats, à une nouvelle évaluation des besoins sur le terrain et à la promotion continue via le site internet



#### Prestations et résultats du mandat complémentaire

- Jusqu'à fin 2023, 1853 personnes ont suivi le module de formation en ligne. Plus de 60% des participant-e-s étaient des soignant-e-s, mais d'autres groupes professionnels importants étaient également représentés (p. ex. médecine 9%, socio-éducatif 15%, psychologie 7%). En parallèle, 17 formations présentiels approfondies sur le PCC ont été organisées en Suisse, avec un total de 164 participant-e-s.
- L'extension à la pédopsychiatrie et à la psychogériatrie dans le canton de Vaud a été initiée dans les services concernés du CHUV et les expériences pilotes se poursuivent. Les premières mesures de sensibilisation ont été prises en vue de l'extension au domaine du handicap mental.
- L'extension à d'autres cantons de Suisse romande a été menée à bien dans le canton de Genève. Sur la base d'une cartographie des parties prenantes, un consortium d'acteur-trice-s a pu être constitué à Genève afin d'apporter son soutien à la mise en œuvre et au financement durable en collaboration avec l'Office cantonal de la santé. Près de 370 personnes du canton de Genève ont participé à l'une des formations sur le PCC.
- Selon une estimation des responsables du projet, plus de 2000 patient-e-s ont pu être atteint-e-s en 2022-2023. En outre, les mesures de communication et les formations ont permis de toucher plus de 4000 multiplicateur-trice-s au cours de ces deux années.

## Projet « Nutrition, santé et migration »

### Prévention des MNT chez les personnes migrantes via des agent-e-s de santé communautaires

Le projet « Nutrition, santé et migration » vise à promouvoir une alimentation saine, une activité physique adaptée et une bonne santé mentale chez les personnes migrantes à Genève grâce à des ateliers préventifs. Les ateliers sont animés par des pair-e-s, appelé-e-s « **agent-e-s de santé communautaires** » (ASC), qui sont formé-e-s et accompagné-e-s par des professionnel-le-s de la santé.

### Résultats de la phase d'initialisation

Au total, 105 personnes ont participé à un ou plusieurs ateliers dans le cadre du projet pilote (2020-2021). En outre, 14 ASC ont été formé-e-s en 2020-2021. Finalement, une vingtaine d'ASC étaient actif-ve-s et en mesure d'animer des ateliers de manière autonome.



### Objectifs du mandat complémentaire (2023-2024)

#### Extension et financement durable :

- Formation et accompagnement de nouveaux ASC
- Promotion et organisation d'ateliers par et pour les personnes migrantes à Genève
- Développement des partenariats et de la visibilité de l'organisation



### Prestations et résultats du mandat complémentaire

- Au cours des deux années du mandat complémentaire (2023-2024), une formation destinée aux ASC a été dispensée avec succès. Elle comprenait un module théorique et un module pratique. Au total, ces formations ont permis de former 21 nouveaux-elles ASC, dont une moitié a été ensuite en mesure d'animer de manière autonome des ateliers avec des personnes migrantes, et l'autre moitié en co-animation avec des professionnel-le-s de la santé.
- Dans le cadre du mandat complémentaire, 258 ateliers pour les personnes migrantes ont été organisés, atteignant au total quelque 1000 personnes provenant de près de 70 pays d'origine. L'objectif initial de 170 ateliers et de 290 participant-e-s a ainsi été largement dépassé.
- Qualitativement, le projet s'est amélioré par des méthodes pédagogiques participatives, des approfondissements des thématiques ainsi que par une extension des sujets des ateliers à « l'alimentation petit budget » (égalité des chances) et aux addictions (alcool).
- Le nombre de partenariats, dans le cadre desquels des ateliers ont également été organisés, a considérablement augmenté pour atteindre plus de 30. L'offre s'inscrit dans le plan cantonal genevois de promotion de la santé et prévention 2024-2028.
- Le financement par les autorités cantonales et les fondations privées a pu être étendu, mais il n'a pas encore pu être garanti à moyen-long terme. En 2024, cinq mandats rémunérés ont été réalisés dans le cadre de formations, notamment dans des hautes écoles et universités.

## Projet « KOMPASS »

### Acquisition de compétences d'autogestion par les personnes atteintes de troubles musculosquelettiques par le biais des AM/CMA

Le projet « KOMPASS » poursuit l'objectif général d'intégration renforcée de l'autogestion dans le domaine des soins pour les personnes atteintes de troubles musculosquelettiques (p. ex. arthrite ou ostéoporose). À cet effet, des assistant-e-s médicaux-ales et des coordinateur-trice-s en médecine ambulatoire (AM/CMA) sont formé-e-s aux compétences d'autogestion. Dans le cadre de conseils individuels au sein de cabinets médicaux et cabinets de rhumatologie ambulatoires, les AM/CMA, en tant que conseiller-ère-s, transmettent leurs connaissances aux patient-e-s.

### Résultats de la phase d'initialisation

Le projet de démarrage « KOMPASS » (2019-2020) a permis de former 15 multiplicateur-trice-s, qui ont proposé l'offre de conseil à 59 personnes concernées dans onze cabinets pilotes. Comme le montre l'auto-évaluation du projet pilote, les participant-e-s ont estimé que leurs compétences d'autogestion de la maladie et leur qualité de vie s'étaient améliorées grâce aux consultations.



#### Objectifs du mandat complémentaire (2022-2024)

##### Extension, financement durable et approfondissement :

- Multiplication des formations des AM/CMA et adaptation des contenus de formation résultant d'un tableau clinique supplémentaire (p. ex. la goutte)
- Garantie d'un financement durable et poursuite de l'offre



#### Prestations et résultats du mandat complémentaire

- Un concept de conseil global a été élaboré sur le tableau clinique de la goutte. Les documents de formation comprennent une introduction au concept de conseil et des contenus sur les thèmes suivants : connaissances, médicaments, alimentation, activité physique, protection des articulations, gestion de la douleur, gestion de la maladie, médecine complémentaire, relation/communication entre les médecins et les patient-e-s.
- Dans le cadre du mandat complémentaire, 31 AM/CMA ont terminé la formation continue « KOMPASS » jusqu'à mai 2024 et une vingtaine de cabinets de coopération ont rejoint le projet.
- Durant la même période, une centaine de personnes supplémentaires souffrant de rhumatisme ont pu bénéficier de conseils. Les résultats de l'évaluation des compétences d'autogestion et de la qualité de vie restent positifs.
- Pour les cabinets de rhumatologie, « KOMPASS » a pu être intégré dès 2024 dans le catalogue de qualité de proQura. Depuis janvier 2024, les cabinets membres de proQura peuvent facturer les heures de consultation et les formations continues via ce programme de qualité.

## Projet «Starke Familie»

### Intervention précoce auprès des familles avec de jeunes enfants en surpoids

Le projet «Starke Familie» se concentre sur l'intervention précoce auprès de familles ayant de jeunes enfants en surpoids ou présentant un risque de surpoids. Un dépistage complet des risques psychosociaux et sanitaires ainsi que des ressources est développé à cet effet. Le dépistage doit être lié aux structures existantes et basé sur un modèle de soins multiprofessionnel qui élargit les compétences du personnel professionnel non médical, renforce son rôle et améliore la mise en réseau entre les groupes professionnels.

### Résultats de la phase d'initialisation

Le projet de démarrage «Starke Familie» (2019-2020) a permis de former près de 90 sages-femmes et de mettre en place dans le canton de Saint-Gall, selon l'auto-évaluation, les conditions nécessaires à une implication précoce et efficace des familles avec de jeunes enfants en surpoids ou à risque de surpoids.



#### Objectifs du mandat complémentaire (2023-2024)

##### Extension et amélioration qualitative/approfondissement :

- Promotion de la mise en œuvre et communication de l'organigramme afin de renforcer la coopération entre les différents partenaires du canton
- Approfondissement et consolidation du travail d'interface dans les secteurs des soins, du social et de la collectivité



#### Prestations et résultats du mandat complémentaire

- Les documents *Ablaufdiagramm* (organigramme) et *Übergaberapport* (rapport de transmission) ainsi que les mesures y afférentes ont été présentés aux conseiller-ère-s parents-enfants, aux sages-femmes, au personnel de soins post-partum, au personnel soignant et aux médecins lors d'une formation continue dispensée à l'Hôpital pour enfants de Suisse orientale. Les pédiatres de la région ont été informé-e-s à ce sujet par l'association des pédiatres de Suisse orientale via un e-mail. Le Centre de conseil aux parents Est (MVBO) a mis les documents en ligne sur son site internet et les a présentés aux responsables du canton. Les sages-femmes peuvent transmettre le document *Übergaberapport*, accompagné d'une copie à l'attention du médecin traitant, directement au MVB via une plateforme en ligne.
- La collaboration avec tous les groupes professionnels impliqués a pu être poursuivie avec succès et étendue au personnel de soins post-partum ainsi qu'à l'obstétrique.
- La collaboration dans le cadre de la stratégie cantonale, en particulier avec le groupe de travail des familles présentant des besoins particuliers, a également été poursuivie. Le surpoids en tant que facteur de risque de troubles du développement chez les enfants a été intégré dans la stratégie cantonale.
- Le thème du risque de surpoids a été repris sur le site internet «heb! hinschauen. einschätzen. beheben.» afin de détecter de façon précoce d'éventuelles situations de développement problématique ou de mise en danger du bien-être de l'enfant dans les cantons de Saint-Gall, d'Appenzell Rhodes-Extérieures et d'Appenzell Rhodes-Intérieures.
- Pendant la durée du mandat complémentaire, le projet «Starke Familie» a atteint plus de 500 personnes du groupe cible et plus de 150 multiplicateur-trice-s (médecins et personnel soignant et d'assistance médicale).



## Projet «Selbstcheck gesundheitskompetente Organisation»

### Un outil d'auto-évaluation pour les organisations de soins de base

Le projet «Selbstcheck gesundheitskompetente Organisation» développe un instrument (OHL Self-AsseT) destiné aux organisations des soins médicaux de base (cabinets médicaux et Aide et soins à domicile) pour évaluer et améliorer leurs structures, processus et conditions cadres en relation avec les compétences en matière de santé. Concrètement, cet outil permet aux organisations concernées de procéder à une auto-évaluation systématique de leurs compétences organisationnelles en santé et aide des équipes interprofessionnelles à identifier les actions à entreprendre et à définir des objectifs et mesures d'amélioration.

### Résultats de la phase d'initialisation

Lors de la phase pilote (2019-2021), l'outil d'auto-évaluation a été bien accepté par les professionnel-le-s, s'est avéré facile à utiliser et a permis de premiers changements positifs dans l'optique d'une organisation compétente en santé ainsi qu'en termes de cohésion et d'efficacité des équipes.



#### Objectifs du mandat complémentaire (2022-2024)

##### Amélioration qualitative/approfondissement :

- Adaptation de l'outil d'auto-évaluation (OHL Self-AsseT) sur la base des résultats de l'évaluation du projet pilote et développement d'une stratégie d'implémentation
- Utilisation de l'outil par une vingtaine d'équipes d'Aide et de soins à domicile, avec un accompagnement de l'évaluation en termes d'efficacité et d'implémentation



#### Prestations et résultats du mandat complémentaire

- Adaptation de l'outil OHL Self-AsseT au moyen de la méthode « Intervention Mapping »
- Développement d'une stratégie d'implémentation pour les organisations de soins de base. Cette stratégie définit les procédures et les supports permettant d'intégrer l'outil dans les processus organisationnels de manière à pouvoir l'utiliser de manière régulière et durable.
- À partir de mars/avril 2024, l'outil a été appliqué par les six premières unités d'Aide et de soins à domicile recrutées avec, en parallèle, le début de l'évaluation d'accompagnement (évaluation de l'efficacité et des outcomes de l'implémentation).

## Projet «Daheim statt Heim»

### Promotion de l'autogestion des personnes âgées lors de soins stationnaires de courte durée

Pour les personnes du quatrième âge, une hospitalisation en soins aigus est souvent suivie d'un bref séjour dans un établissement de soins de longue durée. Cette étape intermédiaire entre dans la catégorie des soins de courte durée. Pour que les personnes âgées puissent rentrer chez elles après un tel séjour, leurs capacités d'autosoins et d'autogestion doivent être renforcées systématiquement. Le projet de démarrage «Daheim statt Heim» (2020-2021) a élaboré une offre spécifique à cette fin ainsi qu'un modèle de développement d'affaires, dont le but est de garantir à long terme un accès égalitaire aux offres de soins de courte durée centrées sur l'autogestion.

### Résultats de la phase d'initialisation

Conformément à l'auto-évaluation réalisée lors de la phase d'initialisation, on a pu constater chez 27 personnes ayant sollicité l'offre une amélioration de la fonctionnalité et de la qualité de vie pendant le séjour et durant les trois mois qui ont suivi le retour au domicile. Plus de 80 professionnel-le-s de la santé ont participé au programme, qui a permis d'améliorer leurs connaissances en matière de soins centrés sur la personne et axés sur les ressources.



#### Objectifs du mandat complémentaire (2023-2024)

##### Amélioration qualitative/approfondissement et pérennisation/implémentation :

- Poursuite du développement du modèle de développement d'affaires «Daheim statt Heim» en coopération avec les parties prenantes



#### Prestations et résultats du mandat complémentaire

- En collaboration avec les parties prenantes, des ateliers ont été organisés afin d'évaluer la pertinence, l'applicabilité et la complétude du modèle de développement d'affaires.
- Les besoins d'adaptation en résultant ont entraîné une révision du modèle.
- Un «policy brief» a été élaboré et sera diffusé à l'avenir.
- Conformément au reporting, le projet a permis, en 2024, d'atteindre directement près de 230 patient-e-s et plus de 120 multiplicateur-trice-s dans les deux institutions de pratique.

## 4 Valeur ajoutée des mandats complémentaires pour la PDS

### 4.1 Résultats des mandats complémentaires

En ce qui concerne les objectifs de la catégorie «**Extension/Multiplication**», des progrès significatifs ont été observés dans cinq des sept projets (tableau 2), notamment l’extension à plusieurs cantons (Je me bouge pour ma santé, Pro PCC+) et une augmentation notable du nombre de multiplicateur-trice-s. Dans la catégorie «**Pérennisation/Implémentation**», trois projets ont enregistré de nets progrès : l’ancrage institutionnel et la promotion de l’acceptation auprès des multiplicateur-trice-s ont connu d’importantes avancées. Des effets positifs ont également été constatés dans la catégorie d’objectifs «**Amélioration qualitative/Approfondissement**», plus précisément l’intégration d’un nouveau tableau clinique (KOMPASS), la prise en compte des aspects égalité des chances et addictions (Nu-

trition, santé et migration), l’approfondissement du travail d’interface dans les secteurs des soins, du social et de la collectivité (Starke Familie), le développement et la validation d’une stratégie d’implémentation pour les cabinets médicaux (Selbstcheck gesundheitskompetente Organisation) et la poursuite du développement du modèle d’affaires (Daheim statt Heim).

Les mandats complémentaires de la catégorie d’objectifs «**Financement durable**» se sont révélés un peu moins satisfaisants. Un projet a obtenu un financement partiel de l’offre grâce aux mesures de qualité plus récentes mises en œuvre dans le cadre de la LAMa<sup>2</sup> (KOMPASS); un autre a pu initier le processus d’élaboration de solutions de financement avec les cantons concernés (Je me bouge pour ma santé); enfin, un troisième a bénéficié de fonds publics supplémentaires, qui ne sont toutefois pas garantis à long terme (Nutrition, santé et migration).

TABLEAU 2

#### Évaluation des résultats des mandats complémentaires quant aux objectifs principaux

● Progrès importants ● Progrès notables ● Premiers progrès ● Progrès limités

Mandat complémentaire	Atteinte des objectifs des mandats complémentaires (objectifs principaux)			
	Extension/ Multiplication	Pérennisation/ Implémentation	Financement durable	Amélioration qualitative/ Approfondissement
Je me bouge pour ma santé	●	●	●	
Pro PCC+	●	●		
Nutrition, santé et migration	●		●	●
KOMPASS	●		●	●
Starke Familie	●			●
Selbstcheck gesundheitskompetente Organisation				●
Daheim statt Heim		●		●

Sources : demandes de projet et rapports annuels des mandats complémentaires, analyse/évaluation par les auteur-trice-s de cette analyse

## 4.2 Personnes atteintes et participation aux offres

Au niveau quantitatif, la valeur ajoutée des mandats complémentaires peut se traduire par le nombre de patient-e-s<sup>3</sup> et de multiplicateur-trice-s atteint-e-s par les projets dans le secteur de la santé ou, également, du social. Comme illustré dans le [tableau 3](#), les sept mandats complémentaires ont permis d'atteindre plus de 21 000 patient-e-s et quelque 14 000 multiplicateur-trice-s via des plateformes web, des newsletters et d'autres canaux de communication. Ces groupes ont été informés de manière ciblée sur les offres consacrées à une meilleure gestion des maladies et prise en charge dans le domaine des soins. Dans la majorité des projets, ces canaux de communication ont permis un accès direct et à bas seuil aux offres, que ce soit pour les personnes concernées et leur entourage ou par le biais d'un-e professionnel-le.

Dans le cadre des mandats complémentaires, plus de 1800 patient-e-s ont bénéficié des offres sous la forme de cours, de consultations, d'entretiens entre pair-e-s ou de diverses manifestations. Par ailleurs, quelque 900 professionnel-le-s ont participé à des formations pratiques, à des cours ainsi qu'à d'autres offres.

## 4.3 Apports en fonds propres par les projets

Les sept mandats complémentaires analysés suivaient les anciennes directives du *Concept pour le soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS) 2021-2024*, selon lequel Promotion Santé Suisse pouvait prendre en charge jusqu'à 100% des coûts d'un projet.

Afin de mieux prendre en compte le financement durable et la pérennisation des interventions préventives développées dans le cadre des projets PDS, cette réglementation a été révisée «Au début de la

TABLEAU 3

### Chiffres rapportés sur la période de projet des sept mandats complémentaires

Groupe cible	Sous-groupes	Personnes atteintes principalement par...	
		Site internet, newsletter, etc.	Cours, consultations, formation pratique, etc.
Patient-e-s	Personnes à risque et déjà malades	21 600	1 760
	Personnes traitées	0	88
	<b>Total</b>	<b>21 600</b>	<b>1 848</b>
Multiplicateur-trice-s	Personnel médical <sup>a</sup>	10 111	754
	Personnel de soutien professionnel non médical	2 000	63
	Conseiller-ère-s <sup>b</sup>	498	20
	Proches	120	0
	Pair-e-s	109	21
	Autres multiplicateur-trice-s <sup>c</sup>	1 594	52
	<b>Total</b>	<b>14 432</b>	<b>910</b>

**a** Médecins, personnel soignant et d'assistance médicale, thérapeutes (physiothérapeutes, ergothérapeutes, etc.) et autre personnel médical

**b** P.ex. travailleur-euse-s et pédagogues sociaux/sociales

**c** Communautés religieuses

Sources : données issues des rapports annuels des mandats complémentaires, qui ont été validées et vérifiées ponctuellement par les professionnel-le-s de l'équipe PDS dans le cadre de l'accompagnement de projet

**3** Dans le domaine de la PDS, le terme «patient-e-s» est utilisé pour désigner les groupes cibles bénéficiaires. En fonction du setting du projet, il se réfère à des personnes présentant un risque accru de maladies non transmissibles (MNT), des troubles psychiques ou des addictions ainsi qu'aux personnes déjà malades, aux personnes concernées, aux client-e-s ou aux résident-e-s.

phase de transition (des projets d’envergure et des mandats complémentaires), moins de 75% des coûts du projet sont pris en charge par Promotion Santé Suisse. Plus de 25% du budget total sont acquis par le projet (contributions propres de l’organisation principale, fonds de tiers). (Promotion Santé Suisse, 2024a)

La figure 1 montre que les sept mandats complémentaires analysés ont en moyenne investi plus de 30% de fonds propres et de fonds tiers avant même l’entrée en vigueur de la réglementation renforcée. Seuls deux de ces mandats ont bénéficié d’un financement à 100% par Promotion Santé Suisse.

#### 4.4 Conclusions

Les sept mandats complémentaires achevés mettent en lumière la valeur ajoutée réelle qu’un soutien de suivi ciblé peut apporter à la prévention dans le domaine des soins. Avec au maximum la moitié des fonds engagés dans la phase d’initialisation (soit au maximum 50 000-100 000 CHF sur deux ans), les mandats complémentaires ont enregistré des résultats significatifs dans plusieurs domaines :

- **Consolidation et ancrage des offres préventives**

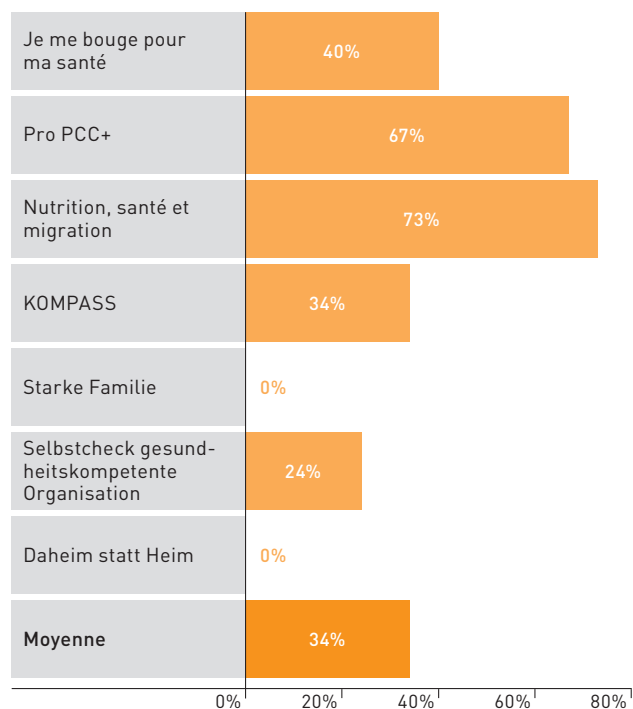
Les mandats complémentaires ont permis de consolider des approches réussies de la phase d’initialisation et de les intégrer en partie dans les structures de soins existantes, notamment dans des projets tels que « Pro PCC+ » (ancrage institutionnel dans les services psychiatriques), « KOMPASS » (intégration partielle dans le programme de qualité proQura) ou « Daheim statt Heim » (développement du modèle d’affaires pour les soins de courte durée).

- **Multipliation à grande échelle et accessibilité**

Grâce à l’extension à d’autres cantons et à l’utilisation de plateformes digitales et de divers canaux de communication, les projets ont atteint plus de 21 000 patient-e-s et environ 14 000 multiplicateur-trice-s. Une contribution significative a ainsi pu être apportée à la sensibilisation et, très probablement, au renforcement des compétences en santé, un facteur clé de succès pour une prévention durable.

FIGURE 1

#### Part de financement du projet hors contribution de Promotion Santé Suisse



Sources : données issues des rapports annuels des mandats complémentaires

- **Développement de la qualité et génération de données probantes**

Comme prévu, les mandats complémentaires ont utilisé le soutien supplémentaire pour approfondir les contenus et développer des outils servant à l’assurance qualité à long terme (p. ex. « Selbstcheck gesundheitskompetente Organisation », « Starke Familie », « Nutrition, santé et migration »). Ces activités contribuent à la professionnalisation et à la standardisation d’offres préventives.

- **Utilisation efficiente des fonds**

Le soutien supplémentaire de deux ans par projet a permis de réaliser des progrès significatifs, que ce soit au niveau de la portée quantitative ou de l’intégration au système. Les investissements de suivi ciblés produisent, avec des moyens relativement modestes, un large impact, en particulier lorsqu’ils s’appuient sur les structures en place et établissent des collaborations avec des partenaires cantonaux ou institutionnels.

#### • Limites et besoin d'intervention

La pérennité du financement demeure le principal défi à relever. Si certains projets ont bénéficié d'un financement partiel via des programmes de qualité ou des subventions cantonales, un financement durable n'est pas garanti pour la plupart des projets. Un important besoin d'intervention subsiste dans ce domaine en vue d'ancrer à long terme des modèles de prévention éprouvés et efficaces dans le système de santé.

#### 4.5 Synthèse du point de vue de la Prévention dans le domaine des soins (PDS)

Considérant l'analyse et l'expertise acquise au cours de huit années de soutien et d'accompagnement de projets dédiés au renforcement de la prévention dans le domaine des soins, il est possible, en se référant aux catégories d'objectifs de cette analyse, d'émettre les recommandations ci-dessous pour les futurs projets PDS, en particulier dans la phase de transition.

##### Extension, multiplication et implémentation

- Planifier à un stade précoce la diffusion (mise à l'échelle) ainsi que l'inclusion communale, régionale, cantonale ou nationale afin de concevoir de manière efficace le processus de multiplication
- Impliquer de manière ciblée et précoce les groupes cibles aussi bien dans la planification des interventions préventives que dans leur multiplication (p. ex. par le biais des pair-e-s ou des agent-e-s de santé communautaires)<sup>4</sup>
- Imposer le développement obligatoire d'un plan d'implémentation (modèle d'affaires) et d'un plan financier avec des institutions partenaires concrètes
- Soutenir l'implémentation dans des parcours de soins standards (p. ex. via des programmes de qualité, des lignes directrices)
- Mettre en place des réseaux entre les porteur-euse-s de projet et les décideur-euse-s politiques aux niveaux national, cantonal, régional et communal

##### Financement durable

- Exiger à un stade précoce la coresponsabilité financière des fournisseurs de prestations concernés (p. ex. cantons, fondations, assureurs)<sup>5</sup>
- Promouvoir des projets qui développent ou testent explicitement des modèles d'affaires ou de financement
- Solliciter un conseil systématique sur les mécanismes de financement possibles (p. ex. assureurs, programmes cantonaux de promotion de la santé et de prévention, LAMaI, AI)

##### Amélioration qualitative, développement

- Accorder une plus grande priorité aux projets qui développent des modèles standardisés, des interventions digitales ou des monitorings
- Promouvoir le développement et, en particulier, le maintien d'interventions digitales éprouvées (p. ex. plateformes, applis); important : vérifier la conformité aux exigences réglementaires<sup>6</sup>
- Utiliser des bases testées et fondées sur des preuves issues des projets PDS en vue de multiplications futures
- Soutenir des projets qui ciblent spécifiquement les interfaces entre la santé, le social et la collectivité

Au cours des huit dernières années, Promotion Santé Suisse a intégré de manière continue les enseignements et résultats issus des projets et évaluations dans le développement de la PDS. Les recommandations extraites du rapport *Recrutement et rémunération des multiplicateur-trice-s* (BSS, 2023) et de l'*Évaluation globale du soutien de projets PDS 2017-2023* (Promotion Santé Suisse, 2024b), en particulier, ont été traitées de manière systématique, en tenant compte des besoins pratiques et après consultation des parties prenantes de la PDS.

4 Soutien à l'autogestion: <https://promotionsante.ch/themes/prevention-dans-le-domaine-des-soins-pds/soutien-a-l-autogestion-et-education-therapeutique> (dernière consultation le 29.10.2025).

5 Financement durable: <https://promotionsante.ch/prevention-dans-le-domaine-des-soins/themes-et-publications/themes/financement-durable-projets-pds> (dernière consultation le 29.10.2025).

6 Interventions digitales en santé: <https://promotionsante.ch/themes-et-publications/themes/orientation-pratique-interventions-digitales-en-sante> (dernière consultation le 29.10.2025).

Publiés sur le site de Promotion Santé Suisse, les outils déjà disponibles soutiennent les acteur-trice-s du domaine des soins, notamment les porteur-euse-s de projets PDS, dans le respect des exigences liées au financement durable et à la pérennisation d'interventions préventives efficaces.

## 5 Bibliographie

BSS Volkswirtschaftliche Beratung (2023).

*Recrutement et rémunération des multiplicateur-trice-s*. Rapport sur mandat de Promotion Santé Suisse. Consulté le 22.10.2025 sur <https://promotionsante.ch/node/9006>

Promotion Santé Suisse (2024a). *Soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (PDS): Concept 2025-2028*. Consulté le 22.10.2025 sur <https://promotionsante.ch/node/1135>

Promotion Santé Suisse (2024b). *Évaluation globale du soutien de projets Prévention dans le domaine des soins (2017-2023)*. Feuille d'information 97. Consultée le 22.10.2025 sur <https://promotionsante.ch/node/9020>

## Impressum

### Édité par

Promotion Santé Suisse

### Direction de projet Promotion Santé Suisse

- Dre Beatrice Annaheim, Responsable de projet Gestion des impacts
- Dre Franziska Widmer Howald, Responsable suppléante et responsable de projets PDS

### Auteur-trice

- Peter Stettler, lic. rer. soc., CAS Évaluation, conseiller externe du bureau BASS et responsable de projet pour l'accompagnement d'auto-évaluations des projets de démarrage PDS au sein de l'équipe Gestion des impacts de Promotion Santé Suisse (analyse des mandats complémentaires)
- Dr Franziska Widmer Howald (synthèse du point de vue de la PDS)

### Crédit photographique image de couverture

iStock

### Série et numéro

Promotion Santé Suisse, Feuille d'information 134

© Promotion Santé Suisse, mars 2026

### Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse  
Wankdorfallée 5, CH-3014 Berne  
Tél. +41 31 350 04 04  
office.bern@promotionsante.ch  
www.promotionsante.ch/publications